



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

RN 171

Question écrite n° 103953

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur la dangerosité de la RN 171, plus particulièrement sur le secteur encore non aménagé entre Niort et Savenay (Loire-Atlantique). Il lui demande si le Gouvernement peut s'engager, d'une part, sur le financement et la réalisation d'une première tranche de travaux dès cette année 2006 entre Savenay et Bouvron et, d'autre part, après la nouvelle enquête d'utilité publique réalisée cet été sur le projet de déviation de Bouvron et en préciser sa date de réalisation.

Texte de la réponse

L'aménagement de la section Savenay-Nozay sur la route nationale 171 est inscrit au contrat de plan État-région 2000-2006 pour un montant de 21,027 millions d'euros. Sur la période 2000-2006, 12,91 millions d'euros d'autorisations d'engagements ont été affectés à cette opération, dont 5,44 millions pour la seule année 2006. Ces crédits doivent permettre de lancer les travaux de la section Savenay - La Croix-Blanche en avril 2007 dans l'objectif d'une mise en service fin 2007. Le solde de l'inscription au contrat de plan sera affecté en 2007 et 2008. Il sera consacré à la déviation de Bouvron. L'État honorera ainsi ses engagements en apportant sa participation financière globale inscrite au contrat État-région conformément à l'article 24 de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103953

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 septembre 2006, page 9548

Réponse publiée le : 6 février 2007, page 1419